RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence de Santé Guadeloupe Saint-Martin Saint-Barthélemy

ZONE DE DISTRIBUTION : LAMENTIN

Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée présente une turbidité ponctuellement anormale (trouble de l'eau) ainsi que des dépassements réguliers de la référence de qualité pour l'aluminium. Une interdiction de consommation a été émise en juillet en raison d'une forte teneur en aluminium. Deux restrictions de consommation localisées ont été émises en septembre et octobre également en raison d'une forte teneur en aluminium. La SAUR est rapidement intervenue pour mettre en œuvres les actions nécessaires au retour d'une eau conforme.

Indicateur global de qualité

C

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BRAS DAVID INRA, CAPTAGE DE MOREAU, GRANDE RIVIERE IRRIGATION. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement avant d'être distribuée.

Votre réseau alimente de façon permanente 17774 personnes sur 1 commune (LAMENTIN). Le responsable des installations est : « SMGEAG ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.
	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **63**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **0,0933 mg/L**
Valeur maxi : **0,56 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **50**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

TURBIDITÉ

B — Bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **66**
Conformité : **80 %**
Valeur maxi : **19 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ALUMINIUM

Dépassements réguliers de la référence de qualité

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **62**
Valeur moyenne : **342 microgramme/L**
Valeur maxi : **1300 microgramme/L**

ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

L''eau est agressive

Evaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **4**
Valeur maxi : **4**

Édité le **08/08/2025**

UDI **971000047**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy - Rue des archives - Bisdary, 97113 Gourbeyre
https://www.guadeloupe.ars.sante.fr 05 90 80 94 94 ars971-edch@ars.sante.fr